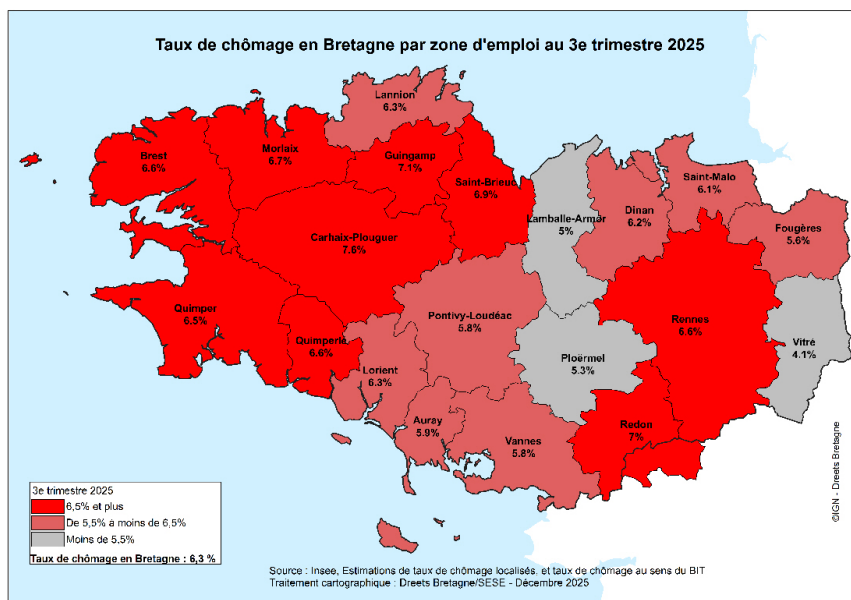
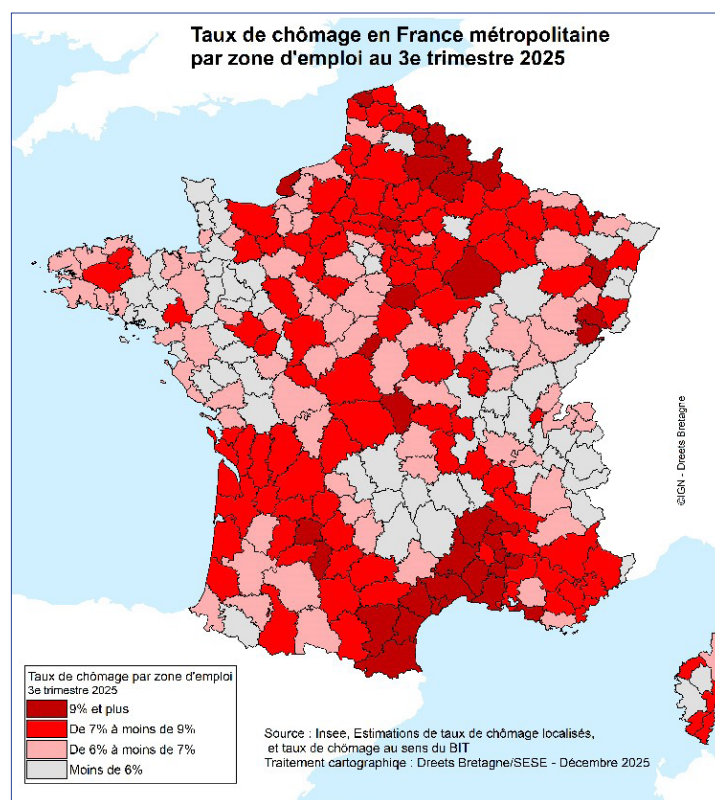




Au 3<sup>e</sup> trimestre, le taux de chômage est stable dans la zone d'emploi de Lannion. Il gagne 0,3 point dans celles de Quimper, Quimperlé et Saint-Malo, 0,2 point dans celles de Brest, Lamballe-Armor, Morlaix, Redon et Vannes et 0,1 point dans les 11 autres zones d'emploi. Sur un an, le taux de chômage augmente dans 15 zones d'emploi. Cette hausse atteint 0,5 point dans celles de Brest et Rennes, 0,4 point dans celles de Morlaix et Quimper. A l'inverse, le taux de chômage diminue de 0,2 point dans la zone de Guingamp, de 0,1 dans celles d'Auray et Lannion. Il est inchangé dans les zones de Lorient et Ploërmel.

Les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer et de Guingamp affichent toujours le plus haut taux de chômage en Bretagne, à respectivement 7,6 % et 7,1 %. A l'opposé, la zone d'emploi de Vitré demeure celle où ce taux est le plus bas en Bretagne (4,1 %), et même le troisième plus faible de France. Une autre zone d'emploi se situe au seuil symbolique de 5% : celle de Lamballe-Armor. La zone d'emploi de Ploërmel s'établit un peu au-dessus de ce palier (5,3 %).



Date de publication : 19 décembre 2025

Prochaine publication : 20 mars 2026

Réalisation : DREETS de Bretagne / service E.S.E (études, statistiques, évaluation)

Courriel : [dreets-bretagne@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-bretagne@dreets.gouv.fr)

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques1760>